

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Chartres, le 10 novembre 2022

### **Dispositif d'accompagnement des mutations du monde combattant**

Les associations des anciens combattants structurent le territoire national et portent la double mission du souvenir de ceux qui sont tombés pour la France et à travers eux, la transmission de la mémoire des conflits.

À l'occasion des commémorations du 11 novembre, et dans le but de continuer à faire vivre les associations des anciens combattants dont le témoignage et l'action sont des vecteurs puissants de notre citoyenneté, l'État se mobilise pour accompagner les mutations que s'apprêtent à rencontrer les acteurs de la mémoire dans le département.

Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir, et la direction du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Eure-et-Loir (ONACVG) lanceront donc, à cette occasion, plusieurs actions qui auront vocation à se déployer tout au long de l'année prochaine :

- La mise en place d'un comité de pilotage afin de créer, à terme, sur le département, une « école » des porte-drapeaux, en vue d'impliquer davantage encore notre jeunesse dans les initiatives mémorielles et commémoratives ;
- La tenue d'un congrès départemental du monde combattant qui sera l'aboutissement d'un processus de concertation entre les services de l'État et les associations dans les territoires durant toute l'année 2023 ;
- La rencontre entre les services de l'État et les lieux de mémoire du département afin d'échanger sur leur pérennité et leur valorisation.

Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir, rappelle que *« la société civile a plus que jamais besoin de ses associations patriotiques porteuses de valeurs et de mémoire qui ne doivent pas s'éteindre et ne s'éteindront pas. »*